

TOME I : DIAGNOSTIC DU SITE

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Localisation et données administratives

a. Localisation

A l'échelle de la région Bretagne, le site s'étend sur trois départements : Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan, quatre intercommunalités et treize communes (cf. Figure 2 ci-dessous et carte 1 page 14).

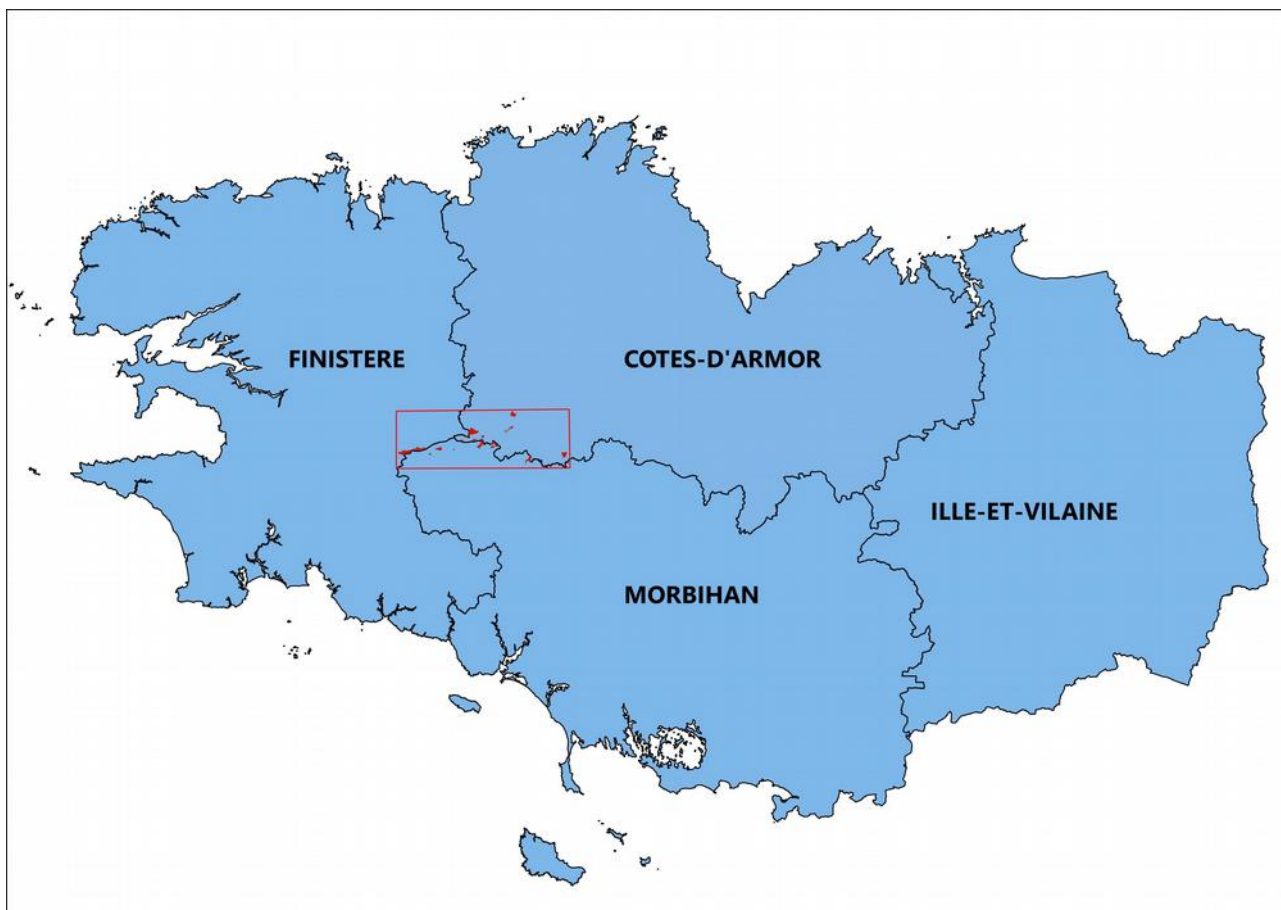


Figure 2 : Localisation du site Natura 2000 en région Bretagne

b. Superficie et limites administratives

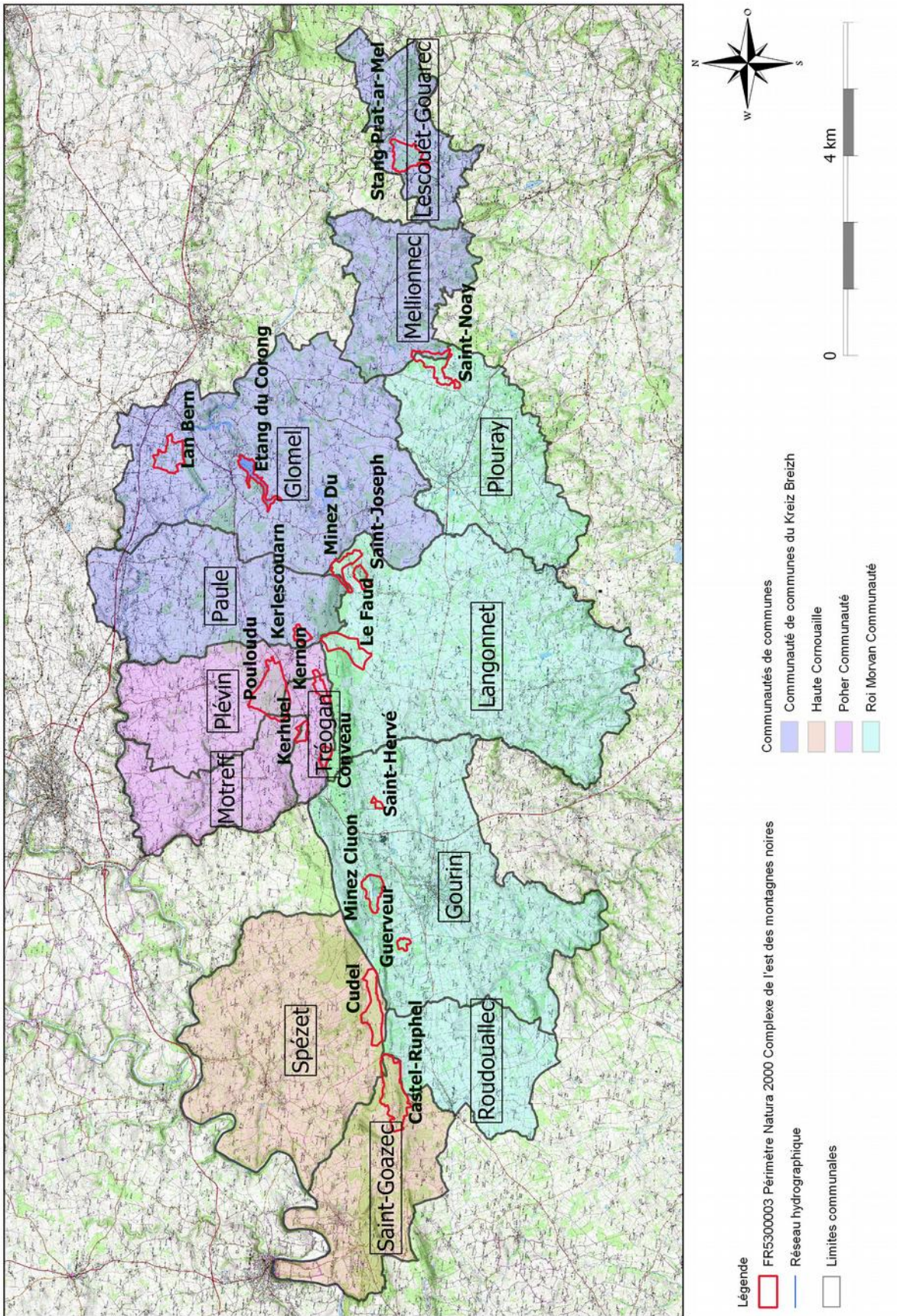
Le site représente environ 1 400 hectares, divisé en 17 entités disjointes qui seront nommés « **secteurs** » dans l'ensemble du DOCOB*. (cf. tableaux 1 et 2 des surfaces et carte 1 ci-après). Toutes les surfaces renseignées ont été calculées à partir des données SIG*.

Tableau 1 : Surfaces SIG des secteurs du site

Nom du secteur	Surface SIG (ha)
Castel Ruphel	208,3
Cudel	134,1
Guerveur	17,1
Minez Cluon	76,6
Saint-Hervé	10,0
Conveau	25,4
Kerhuel	26,8
Pouloudu	231,6
Kernon	38,0
Kerlescouam	30,0
Le Faud	119,3
Minez Du	63,9
Saint-Joseph	34,9
Etang du Corong	64,6
Lan Bern	106,2
Saint Noay	106,7
Stang Prat-ar-Mel	108,7
	1402,3

Tableau 2 : Collectivités territoriales et répartition du site Natura 2000

Département	Communauté de communes	Commune	Secteur(s) du site Natura 2000	Surface communale (ha)	Surface de la part du site N2000 située sur la commune (ha)	Part de la commune sur le site	Part de la surface du site par rapport à la surface communale
Finistère	Haute Cornouaille	Saint-Goazec	Castel-Ruphel	3329	199,7	14,2%	6,0%
		Spézet	Castel-Ruphel, Cudel	6135,4	142,2	10,1%	2,3%
		Motreff	Kerhuel, Pouloudu	2147,9	14,2	1,0%	0,7%
Côtes d'Armor	Poher Communauté	Tréogan	Kerhuel, Pouloudu, Kernon, Conveau	713,6	102,1	7,3%	14,3%
		Plévin	Pouloudu, Kernon	2761,9	204,9	14,6%	7,4%
	Communauté de communes du Kreizh Breizh	Paule	Kerlescouam, Minez Du	3791,8	37,0	2,6%	1,0%
		Glomel	Etang du Corong, Lan Bern	7906,2	170,8	12,2%	2,2%
		Mellionnec	Saint-Noay	2455,9	28,4	2,0%	1,2%
		Lescouët-Gouarec	Stang-prat-ar-Mel	1913	108,7	7,8%	5,7%
		Plouray	Saint-Noay	3932,4	78,3	5,6%	2,0%
Morbihan	Roi Morvan Communauté	Langonnet	Saint-Joseph, Minez Du, Le Faud	8611,8	211,2	15,1%	2,5%
		Gourin	Saint-Hervé, Minez Cluon, Guerveur	7505,1	103,7	7,4%	1,4%
		Roudouallec	Castel-Ruphel	2482	0,5	0,04%	0,2%



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000

2. Désignation et gestion du site

a. Historique de la création du site

1997 - 1998	Élaboration de la proposition de site d'intérêt communautaire (pSIC) et consultation des communes
2004	Première désignation comme Site d'importance communautaire (SIC)
2006	Extension du site sur la commune de Glomel, sur la zone de Lan Bern et l'étang du Corong
2008 - 2009	Étude de Biotope : inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales
2009	COPIL* du 23 mars, COPIL initial de lancement de l'élaboration du DOCOB. Mise en sommeil du site faute de structure locale volontaire pour être porteuse du projet
2014	Arrêté ministériel du 17 février portant la désignation du site en Zone spéciale de conservation (ZSC)
2016	COPIL du 29 avril qui désigne la Communauté de communes du Kreiz Breizh comme structure porteuse pour l'élaboration du DOCOB
2017	Arrêté préfectoral du 3 juillet modifiant la composition du Comité de pilotage
2017 - 2018	L'Association de mise en valeur des sites naturels de Glomel est missionnée par la CCKB en tant qu'opératrice pour l'élaboration du DOCOB.

Les arrêtés de désignation du site et de composition du Comité de pilotage sont en annexe 1 et 2. Les étapes et dates clés de l'élaboration du Document d'objectifs sont également détaillées en annexe 5.

b. Le patrimoine naturel ayant justifié la désignation

cf. Annexe 3 : Formulaire Standard de Données¹ (FSD)

➤ *Les habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore référencés sur le site*

Tableau 3 : Liste des habitats Annexe I du site (source : FSD)

Type de milieu	Code N2000	Nom de l'habitat
Eaux	3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)
	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
	3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
Landes et fourrés	4020*	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
	4030	Landes sèches européennes
Prairies	6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
	6410	Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Tourbières	7110*	Tourbières hautes actives
	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
	7140	Tourbières de transition et tremblantes
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rynchosporion</i>
Forêts	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)

1 Source : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5300003>, dernière date d'édition 25/10/2017. Il faut noter que l'étude de Biotope (2009) ne figure pas dans les sources bibliographiques du FSD.

➤ *Les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site et autres espèces citées dans le FSD*

Tableau 4 : Liste des espèces citées dans le FSD

Faune				
Nom latin	Nom commun	Annexe II DH	Annexe IV DH	Protégées nationalement
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	x		x
<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	x		
<i>Elona quimperiana</i>	Escargot de Quimper	x	x	x
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	x		x
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	x		x
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	x		
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	x	x	x
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé			
<i>Coronella austriaca austriaca</i>	Coronelle lisse		x	x
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile		x	x
<i>Zootaca vivipara</i>	Lézard vivipare			x
Flore				
<i>Coleanthus subtilis</i>	Coléanthe délicat	x	x	x
<i>Lurionium natans</i>	Flûteau nageant	x	x	x
<i>Sphagnum pylaesii</i>	Sphaigne de la Pylaie	x		x
<i>Trichomanes speciosum</i>	Trichomanès remarquable	x	x	x
<i>Asphodelus arrondeaui</i>	Asphodèle d'Arrondeau			x
<i>Drosera intermedia</i>	Rosolis intermédiaire			x
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes			x
<i>Eriophorum vaginatum</i>	Linaigrette vaginée			
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane pneumonanthe			
<i>Juncus squarrosus</i>	Jonc rude			
<i>Narthecium ossifragum</i>	Narthécie des marais			
<i>Pinguicula lusitanica</i>	Grassette du Portugal			
<i>Trichophorum cespitosum subsp. Germanicus</i>	Scirpe cespiteux			

➤ *Description générale du site réalisée dans le FSD*

Le site est décrit comme un « complexe de landes, tourbières, boisements et affleurements rocheux [...] bénéficiant, à l'instar des Monts d'Arrée, d'un climat frais à pluviométrie relativement élevée (1 100 mm/an). » Il s'agit d'un « ensemble de sites complexes associant des landes sèches à mésophiles, des landes humides tourbeuses à sphaignes, des tourbières acides, notamment les tourbières à narthécies et à sphaignes, avec présence de la Sphaigne de la Pylaie à l'extrémité Est de son aire de répartition européenne, aire limitée à la Bretagne, la Galice et l'Asturie (Espagne). Les rives exondables à substrat sablo-vaseux de l'étang du Coronc abritent le Coléanthe délicat, unique représentant connu de la tribu des Coleantheae, menacé au niveau mondial. La Loutre d'Europe occupe ici la zone centrale du noyau principal en Centre Bretagne. »

3. Inscription au sein des continuités écologiques et du réseau d'espaces protégés

Plusieurs classements et inventaires de protection existent sur le territoire (cf. cartes 2, 3 et 4 suivantes et tableau récapitulatif n°5). On dénombre deux ZNIEFF* II et seize ZNIEFF I (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) dans le périmètre du site Natura 2000. Seuls les secteurs de Conveau et de Kerlescouarn n'ont pas de ZNIEFF superposée à leur périmètre. Deux sites classés sont également à noter : la RNR* des landes de Lan Bern, qui se superpose à une grande partie du secteur Natura 2000 de Lan Bern, et un site classé depuis 1933 correspondant à la tourbière de Cudel. Enfin, à proximité du site, on dénombre cinq autres sites Natura 2000 (zones spéciales de conservation).

Il faut préciser qu'aucun Arrêté de protection de biotope (APB*) n'est présent à proximité immédiate du site. Cependant le site des Landes de Locarn se situe à moins de 10 km au nord de Lan Bern, connecté à ce secteur par le corridor n°12 du Schéma régional de cohérence écologique² (SRCE*). Le site des combles de l'église Saint-Telo à Landeleau se situe également à moins de 10 km des secteurs de Cudel et Castel-Ruphel, sur le corridor n°11.

Le site des Montagnes noires s'inscrit dans un réservoir régional de biodiversité reconnu dans le cadre du SRCE. Il est parcouru par un réseau de corridors écologiques, essentiel à l'échelle régionale (c.f. Figure 3 ci-dessous).

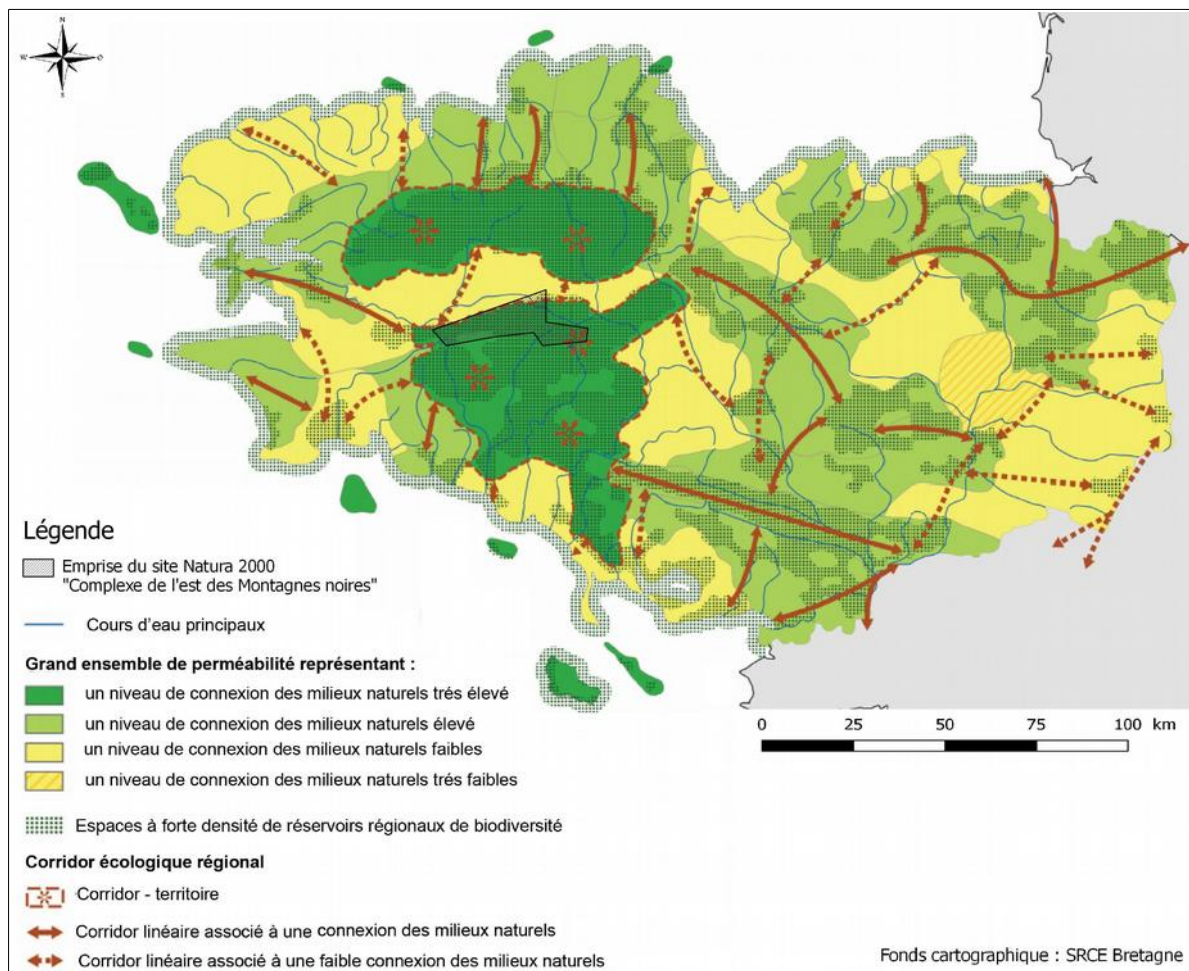


Figure 3 : Localisation du site Natura 2000 au sein de la trame verte et bleue bretonne

2 CERESA, 2015 – Schéma régional de cohérence écologique. DREAL Bretagne, Région Bretagne, 346 p.

Le site Natura 2000 se situe au croisement de trois grands ensembles de perméabilité identifiés dans le SRCE. Toute la partie ouest du site, de Castel-Ruphel à Minez Du, s'intègre à l'ensemble n°9 « Ligne de crête occidentale des Montagnes noires ». La partie est, de l'étang du Corong à Stang-prat-ar-Mel, fait partie de l'ensemble n°13 « De l'Isole au Blavet ». Ces deux corridors-territoires présentent un niveau très élevé de connexion entre les milieux naturels. L'objectif est donc la préservation de ces fonctionnalités écologiques avec des actions diverses promouvant :

- la préservation des connexions au sein de la trame bleue,
- une gestion agricole favorable au bocage et aux prairies naturelles humides,
- une gestion sylvicole privilégiant les peuplements mélangés et les essences autochtones ainsi que le maintien de zones de vieux bois et de stades pionniers de végétation,
- la préservation et/ou la restauration des habitats de landes intérieures et de tourbières.

Le secteur de Lan Bern est en contact avec l'ensemble n°8 « Plaines du Porzay et du Poher » qui présente quant à lui un niveau de connexion globalement faible et dont l'objectif est la restauration des fonctionnalités écologiques notamment au sein des corridors régionaux n°11 et 12.

Pour terminer, plusieurs projets sont à prendre en compte sur le territoire.

Un projet d'extension du périmètre de la RNR, prévu d'ici 2020 dans le plan de gestion du site, comprend plusieurs zones sur Glomel dont certaines sont dans le périmètre du site Natura 2000 : la Grande Tranchée du canal et la partie Saint-Conogan de l'étang du Corong (cf. Fiche secteur de Lan Bern, carte des périmètres). Un autre projet d'extension concerne le site Natura 2000 « Rivière Ellé ». Il est prévu dès 2019 d'inclure dans le site le ruisseau du Roz Milet et la tourbière de Guernhir sur la commune de Langonnet ainsi que le ruisseau du Crazius sur la commune de Glomel. Si le projet d'extension, dans son état actuel, est validé par les collectivités, les deux sites Natura 2000 seront limitrophes.

Les schémas départementaux des espaces naturels sensibles (ENS*) des départements du Morbihan³ et des Côtes d'Armor⁴ concernent également plusieurs secteurs du site Natura 2000 (cf. Carte 4)

Du côté des Côtes d'Armor, l'ensemble du bois de Kerjean ainsi que plusieurs zones humides connectées à ce bois, font partie des zones d'intervention prioritaires recensées dans le schéma des ENS. Le secteur de Kerlescouarn y est inclus ainsi que la partie ouest du secteur de Minez Du. Des inventaires complémentaires ont été réalisés en 2015 par le CBNB⁵ sur cette zone identifiée dans le schéma ENS.

Dans le Morbihan, deux ENS prioritaires se chevauchent avec le périmètre Natura 2000 : pour la tourbière de Minez Du et la calotte Saint-Joseph, leur périmètre a été acté en décembre 2017. D'autres zones sont citées dans le schéma ENS comme futurs sites labellisés ENS. Parmi ceux-ci on trouve la lande de Minez Cluon ainsi que deux zones humides sur les communes de Roudouallec et Gourin, proches des secteurs de Castel-Ruphel et Cudel. Enfin, le schéma départemental du Finistère⁶ indique que le bois de Toullaëron, à l'est du marais de Cudel, fait partie d'un périmètre d'intervention foncière au titre des ENS.

3 Conseil général du Morbihan, 2013 – *Schéma départemental des espaces naturels sensibles du Morbihan, 2013 – 2022.*

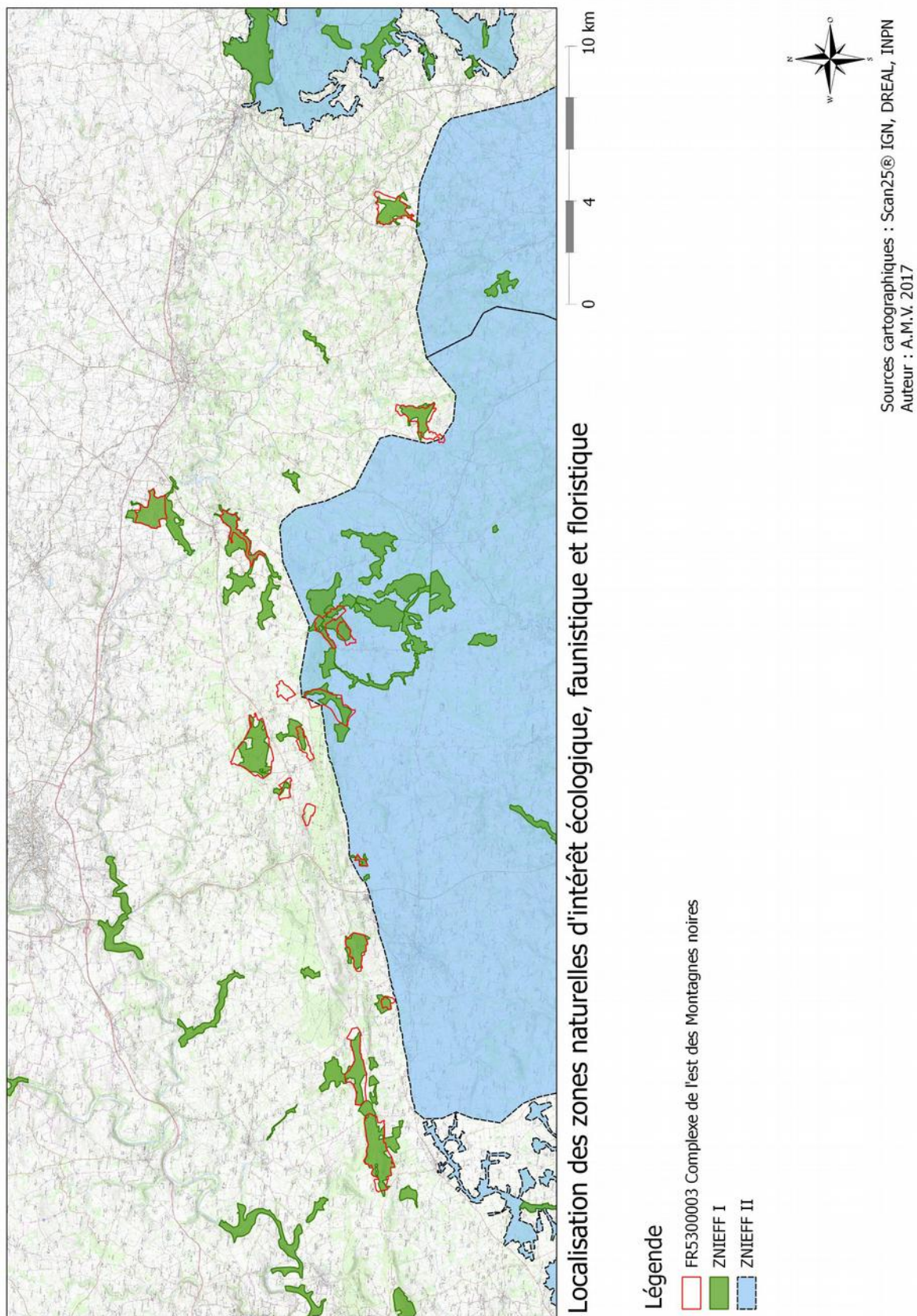
4 Département des Côtes d'Armor, direction de l'agriculture, des espaces naturels et ruraux, 2015 – *Schéma départemental des espaces naturels sensibles des Côtes d'Armor, Synthèse et Plan d'Actions 2015 – 2025.*

5 Lieurade A., Masson G., 2015 – *Bois de Kerjean, landes et tourbières associées : évaluation de l'intérêt « flore et habitats » de zones susceptibles d'intégrer le réseau des Espaces naturels sensibles des Côtes d'Armor.* Résultats d'inventaire et compte-rendu d'expertise. Conseil départemental des Côtes d'Armor. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 45 p., 5 annexes.

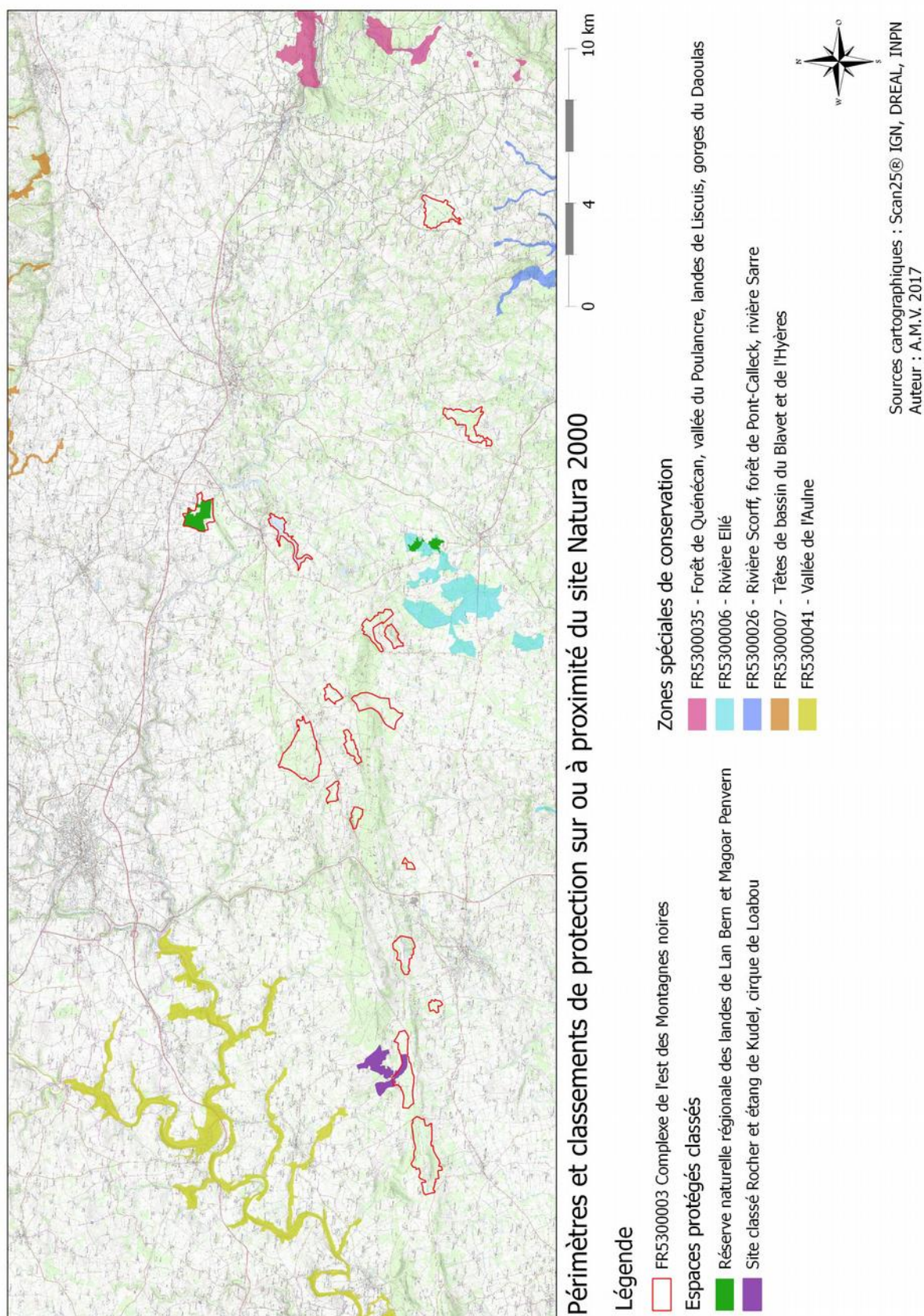
6 Conseil général du Finistère, 2014 – *Schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité du Finistère, Etat des lieux et diagnostic.* Volume 2

Tableau 5 : Mesures existantes d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel sur ou à proximité du site Natura 2000 (sources : sites internet de l'INPN et de la DREAL Bretagne)

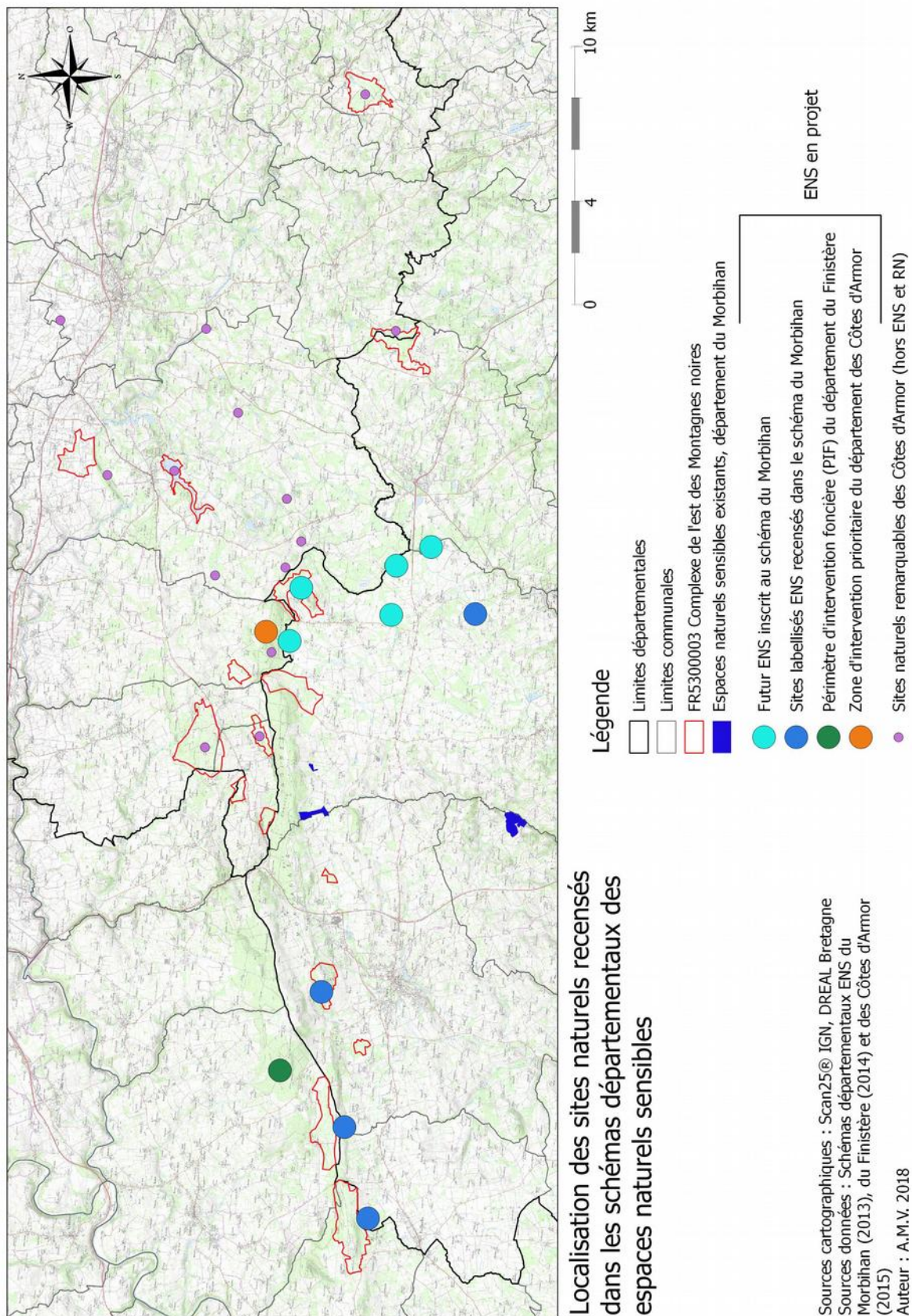
Liste des mesures d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel sur ou à proximité immédiate du périmètre du site Natura 2000						
Zonage	Intitulé du site	Périmètre superposé	Périmètre à proximité	Objectifs des mesures		
I N V E N T A I R E S	ZNIEFF I	Menez an duc - Castel ruphel, le Queidel, landes de Coat-quilvern à Lentegant	x		Connaissance des habitats et du patrimoine faunistique et floristique	
		Site de Kudel	x			
		Tourbière de Guerveur	x			
		Landes et carriere de Minez Cluon	x			
		Landes tourbeuses de St-Hervé	x			
		Tourbière de Liorz Margot - Gouloudic	x			
		Lande et tourbière de Minez Cliguéric – Poulloudu	x			
		Tourbière de Kernon	x			
		Tourbière et landes humides du Faud et Crao bihan	x			
		Tourbières nord de Minez du braz et de Guemhir	x			
		Minez du - calotte saint-joseph - ker agathe	x			
		Tourbière et landes humides de Minez du Bihan – Guernourien	x			
		Etang du Corong	x			
	Lan Bern et la grande tranchée	x				
	Tourbière de Saint-Noay	x				
Tourbière de Stang prat-ar-mel	x					
ZNIEFF II	Bassin versant de l'Ellé	x				
	Scorff/Forêt de Pont-Calleck		x			
	Rivière Isole, tourbières du bassin amont et vallées boisées		x			
S R C E	Réservoir régional de biodiversité	« Montagnes noires » et « Têtes de bassins versants de l'Isle, de l'Ellé, du Scorff et du Blavet »	x		Préserver la fonctionnalité écologique des milieux naturels	
	Grands ensembles de perméabilité	N°9 : La ligne de crête occidentale des Montagnes noires (corridor-territoire)	x			
		N°13 : De l'Isle au Blavet (corridor-territoire)	x			
C L A S S E M E N T S	Réserve Naturelle Régionale (RNR)	Réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel	x		Préserver les landes humides et tourbeuses Préserver les cortèges entomofaunistiques caractéristiques des milieux humides collinéens bretons Maintenir la fonctionnalité et la diversité des milieux Restaurer ou maintenir les processus et fonctions des écosystèmes aquatiques de la réserve Améliorer et actualiser la connaissance sur la réserve Accueillir et sensibiliser à la protection des espaces naturels Intégrer la RNR dans les politiques d'aménagement du territoire et dans son environnement local Assurer la gestion pérenne de la RNR	
		Rivière Ellé		x		
	Zones Spéciales de Conservation (ZSC)	Forêt de Quénécan, vallée du Poulancr, landes de Liscuis, gorges du Daoulas		x		Préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents
		Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères		x		
		Vallée de l'Aulne		x		
		Rivière Scorff, forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre		x		
	Arrêtés de protection de Biotop (APB)	Landes de Locarn		x		Protéger la faune et la flore présentes
		Combles de l'église Saint-Telo		x		Garantir la conservation du biotope nécessaire à la reproduction, au repos et à la survie des chauve-souris
	Site classé Loi 1930	Site de Kudel	x			Préserver la zone humide et son fonctionnement, conserver le bocage résiduel, empêcher l'enrésinement, homogénéiser le traitement des façades des bâtiments, circonscrire l'urbanisation et privilégier les volumétries traditionnelles



Carte 2 : Localisation des ZNIEFF sur ou à proximité du site Natura 2000



Carte 3 : Périmètres et classements de protection sur ou à proximité du site Natura 2000



Carte 4 : Sites naturels recensés dans les schémas départementaux des espaces naturels sensibles

II. DONNÉES ABIOTIQUES

Le site s'inscrit dans le domaine biogéographique atlantique et plus précisément dans le domaine dit franco-atlantique.

1. Entité paysagère

L'ensemble nommé « Montagnes noires » est une chaîne de relief s'étendant du Ménez Hom, près de Châteaulin sur le littoral finistérien jusque dans le Centre ouest Bretagne sur les communes de Glomel et Langonnet. Le site Natura 2000 se trouve ainsi sur l'extrémité est des Montagnes noires.

Ces Montagnes noires, « Menez Du » en breton, tirent leur nom de leurs pentes autrefois très boisées, donnant un aspect sombre au paysage, ce que l'on voit encore aujourd'hui avec les bois de Conveau et de Kerjean. Les locaux évoquent aussi la teinte noire que donnent les bruyères et callunes sur les landes. Les sols étant très pauvres sur ces pentes, les défrichements successifs au cours de l'histoire, pour permettre l'extraction de la roche et de l'ardoise par exemple, ont permis l'installation de ces zones de landes.

La chaîne se compose de deux lignes de crêtes parallèles dont l'intervalle a été comblé avec le temps par des éboulis et autres dépôts sédimentaires et/ou tourbeux. La tourbière de Cudel illustre parfaitement ce phénomène, encadrée de part et d'autre par des sommets gréseux et des pentes schisteuses.

Le point culminant des Montagnes noires est situé sur la commune de Spézet, à l'est de Cudel avec le Roc'h Toullaëron (326 mètres). Il est toutefois dépassé par le Ménez Hom (environ 330m) si on considère que ce dernier fait partie de la chaîne.

Trois sommets de la chaîne s'inscrivent dans le périmètre Natura 2000 avec d'ouest en est :

- Menez an Duc, 282 m (secteur de Castel-Ruphel)
- Minez Cliguéric, 304 m (secteur de Pouloudu)
- la Calotte Saint-Joseph, 292 m

Le site Natura 2000 se poursuit à l'est des Montagnes noires avec des zones humides notamment de landes et de tourbières sur Lan Bern, Saint-Noay et Stang prat-ar-Mel. L'étang du Corong fait exception dans cet ensemble paysager composant le site.

2. Climat

La région bretonne se situe dans l'aire biogéographique océanique et subit un climat océanique tempéré. Elle est marquée par plusieurs microclimats, dus à la proximité du littoral et aux reliefs qui composent le paysage. Les monts d'Arrée et les Montagnes noires bloquent les perturbations dans le centre ouest Bretagne (cf. Figure 4, localisation du site par l'encadré rouge). Il y fait généralement plus froid et plus humide que sur la côte où l'océan joue un rôle de régulation et où les hivers sont plus doux. D'après les relevés météorologiques on observe une pluviométrie plutôt conséquente (cf. Figure 5, localisation du site par l'encadré rouge) avec pour le site Natura 2000, une moyenne de 1100 à 1300 mm de précipitations par an. Sur les années 1971 à 2000, on observe une température moyenne hivernale de 2,5°C et estivale de 20,5°C (données MétéoFrance⁷).

⁷ [http://www.bretagne-environnement.org/Media/Atlas/Cartes/Temperature-moyenne-annuelle-en-Bretagne/\(categorie\)/29755](http://www.bretagne-environnement.org/Media/Atlas/Cartes/Temperature-moyenne-annuelle-en-Bretagne/(categorie)/29755) (date de consultation le 16/02/2018)

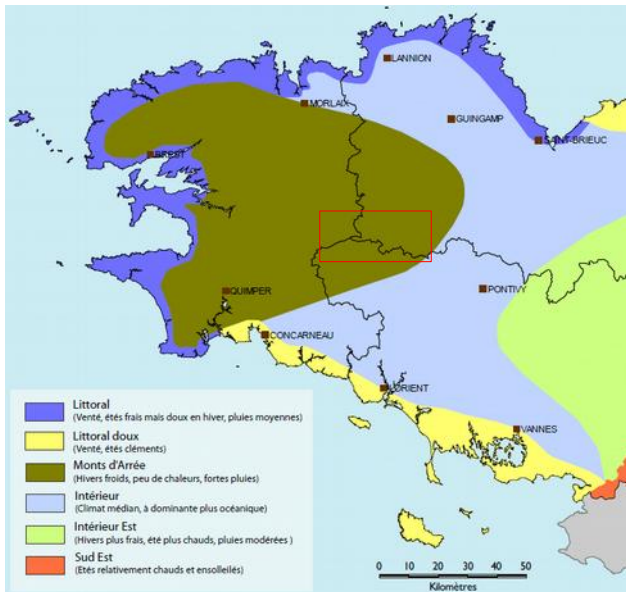


Figure 4 : Les zones climatiques de Bretagne (source : Bretagne Environnement, avril 2009)

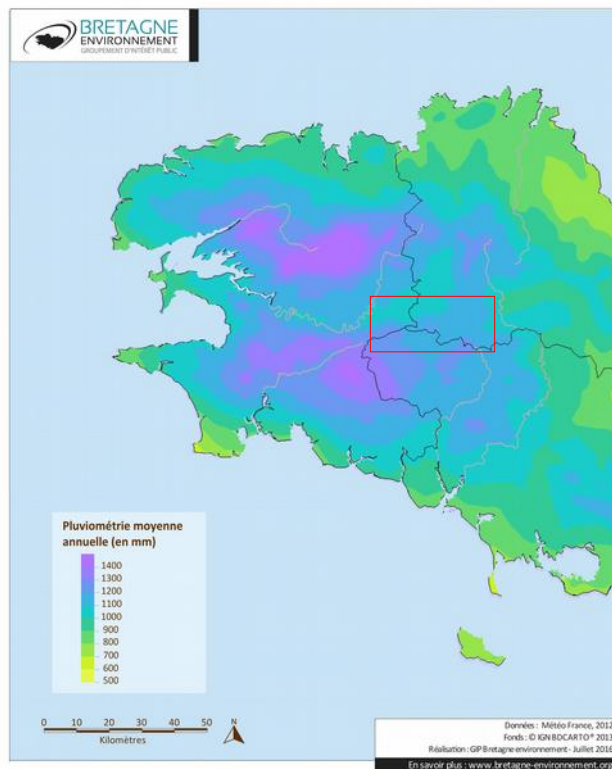


Figure 5 : Pluviométrie annuelle moyenne en Bretagne (source : Bretagne Environnement, juillet 2016)

3. Géologie et pédologie

L'histoire géologique bretonne est marquée par deux cycles orogéniques successifs divisant aujourd'hui le paysage géologique (cf. Figure 6). Le premier est la formation de la chaîne cadomienne il y a environ 620 millions d'années. Avec le temps, cette première chaîne s'est érodée et a été recouverte par de nouveaux dépôts sédimentaires. Le second épisode orogénique est la formation de la chaîne hercynienne il y a environ 360 millions d'années, elle-même érodée à son tour par les éléments depuis et dont les vestiges sont visibles à travers les Montagnes noires et les Monts d'Arrée.

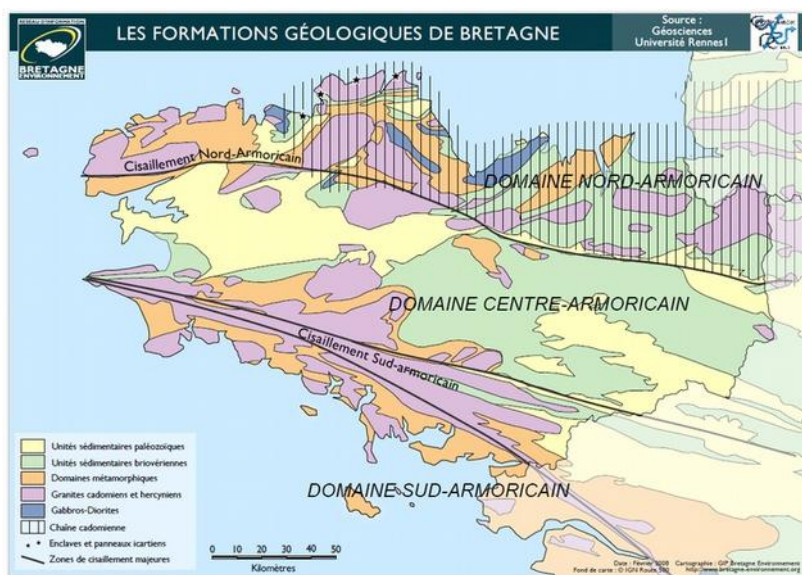


Figure 6 : Carte géologique simplifiée de la Bretagne (source : Bretagne Environnement, février 2008)

Les Montagnes noires se situent dans le Domaine centre-armoricain. Elles sont formées par deux crêtes rocheuses parallèles dont les dépressions ont été comblées par des dépôts sédimentaires. Il s'agit d'un secteur à la géologie très complexe avec des formations, qui se superposent ou se côtoient, et des natures de roches variées, liées aux deux formations orogéniques précitées.

Le périmètre Natura 2000 est ainsi concerné par plusieurs zones géologiques distinctes (cf. Figure 7 : Schéma des formations géologiques sur l'emprise du site Natura 2000) :

- A l'est, les secteurs de Saint-Noay et Stang-prat-ar-Mel se situent sur une zone granitique. Leurs sols sont constitués de dépôts colluvionnaires et tourbeux ;
- Les parties hautes du site Natura 2000 (Pouloudu, Faud, Minez Du, Saint-Joseph, Minez Cluon et Castel-Ruphel) sont constituées de grès armoricains et de dépôts de pentes gréseux en mélange avec des secteurs à schistes et quartzites briovériens (versant sud) ou à schistes ardoisiers (versant nord). L'étang du Corong se situe d'ailleurs sur la zone de contact entre ces schistes et le massif granitique de Rostrenen ;
- Le secteur de Gourin (Guerveur et Saint-Hervé) est caractérisé par des formations du Briovérien avec des schistes et micaschistes, localement métamorphiques, et des dépôts argileux ou tourbeux. Ainsi le secteur de Guerveur est situé sur une ancienne coulée de solifluxion à blocs, probablement issue de l'érosion des grès armoricains des pentes des Montagnes noires et surmontées ensuite par des coulées de schistes ;
- Entre les deux lignes de crêtes parallèles, les secteurs de Kerlescouarn, Kerhuel, Kernon et Conveau sont situés sur des dépôts colluvionnaires et des roches schisteuses (schistes et quartzites de Plougastel et schistes ardoisiers). Le secteur de Cudel forme une large dépression tourbeuse ;
- Enfin le secteur de Lan Bern se situe dans une autre zone géologique : le bassin de Châteaulin, caractérisé ici par des schistes ardoisiers paléozoïques. Lan Bern est constitué de dépôts superficiels colluvionnaires et tourbeux.

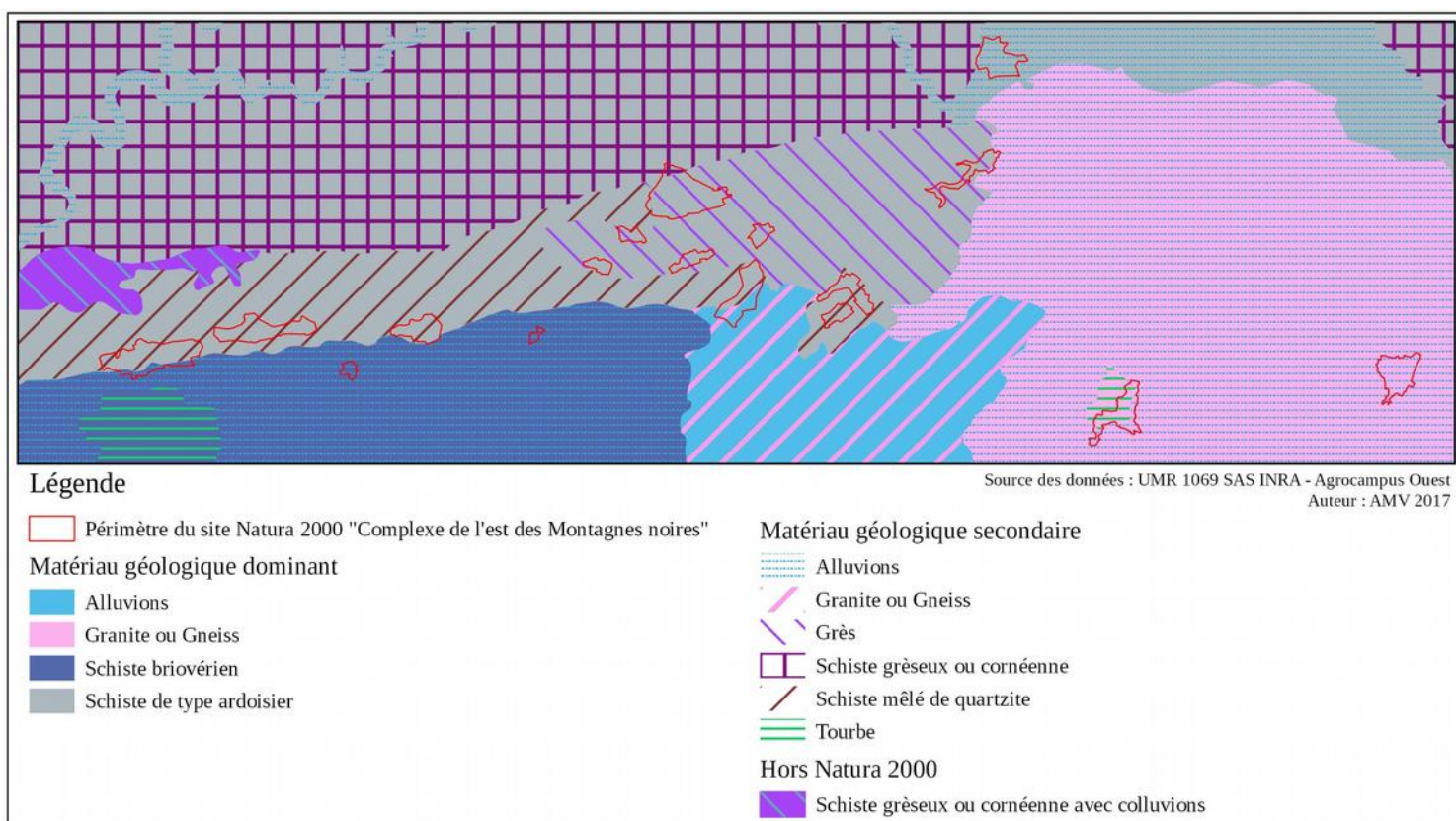


Figure 7 : Schéma des formations géologiques sur l'emprise du site Natura 2000

Le tableau 6 suivant, en parallèle avec la figure 7 précédente, renseigne, selon les zones du site, les types de sols identifiés. Sur une grande partie du site on constate des sols superficiels de type podzolique, soit des sols délavés, acides et pauvres où la décomposition des matières organiques est lente. Dans les secteurs de dépressions, on rencontre plutôt des sols hydromorphes, alluviaux voire tourbeux (Lan Bern, Stang-prat-ar-Mel, Saint-Noay...)

Tableau 6 : Unités de sols identifiées sur le site Natura 2000

Secteur(s)	Unités cartographiques des sols	Type de sol dominant	Type de sol secondaire
Castel-Ruphel, Cudel, Minez Cluon, Minez Du, Saint-Joseph, parties de Pouloudu et Kerhuel sur Motreff, parties nord et ouest de Faud	Sols issus de schistes et grès quartzitiques peu profonds, parfois podzolisés, des lignes de crête des Montagnes noires	Sols brunifiés	Sols podzolisés
Guerveur, Saint-Hervé, bordure sud de Castel-Ruphel	Sols à horizon de surface humifère des collines et vallées aux versants abrupts issus des schistes briovériens	Sols brunifiés	Sols de talweg, de fond de vallée et sols tourbeux
Conveau, Kerhuel, Kemon, Kerlescouam, Pouloudu, Coroncq	Sols issus de schistes et grès quartzitiques peu profonds, parfois podzolisés, des lignes de crête des Montagnes noires	Sols brunifiés	Sols de talweg, de fond de vallée et sols tourbeux
Pointe nord de Pouloudu	Sols moyennement profonds à profonds caillouteux des plateaux du bassin de Chateaulin issus de schistes	Sols brunifiés	Sols peu épais non différenciés
Lan Bern	Sols moyennement profonds à profonds, parfois hydromorphes, des plateaux du bassin de Chateaulin issus de schistes	Sols brunifiés	Sols présentant un lessivage d'argile
Lan Bern sud vers les abords du canal	Sols hydromorphes alluviaux et sols des versants schisteux des vallées encaissées	Sols de talweg, de fond de vallée et sols tourbeux	Sols brunifiés
Parties sud et est de Faud	Sols hydromorphes parfois tourbeux de la dépression bocagère de Plouray-Langonnet, associés à des sols de buttes, issus des schistes et granites	Sols de talweg, de fond de vallée et sols tourbeux	Sols brunifiés
Saint-Noay	Sols profonds fréquemment hydromorphes et parfois lessivés, issus de granite et sols tourbeux des plateaux humides boisés et cultivés	Sols brunifiés	Sols de talweg, de fond de vallée et sols tourbeux
Stang-Prat-ar-Mel, bordure est de Saint-Noay	Sols peu profonds des collines et de replat local développé, issus de granite	Sols brunifiés	Sols peu épais non différenciés
Bordure sud de Saint-Noay	Sols issus de limons et granites, à horizon A humifère peu profond, des landes et bois et sols cultivés des hauts paysages vallonnés		
Petite bordure est du Coroncq	Sols moyennement profonds des buttes à pente forte issus de granite	Sols brunifiés	Sols de talweg, de fond de vallée et sols tourbeux

Source des données : UMR 1069 SAS INRA - Agrocampus Ouest

4. L'eau

Le centre Bretagne est souvent dénommé le « château d'eau » de la Bretagne. Le site Natura 2000 s'inscrit au sein de trois grands bassins versants et six sous-bassins versants. Les différents secteurs du site sont tous placés en tête de bassins versants mis à part l'étang du Corong (Cf. carte 5 : Réseau hydrographique de surface du site).

Tableau 7 : Liste des cours d'eau dans ou à proximité immédiate du site Natura 2000 (source : BD Carthage)

Département du secteur	Secteur Natura 2000	Nom du cours d'eau	Commentaire	Sous-bassin versant
Finistère	Cudel	Ruisseau du Crann	Deux sources du cours d'eau dans le périmètre, partie amont du ruisseau du Crann	l'Aulne de l'Hyère à la mer
Morbihan	Saint-Noay	Affluent de l'Ellé	source et cours d'eau intermittent dans partie sud du secteur de Saint-Noay	l'Ellé et ses affluents
	Saint-Hervé	Stêr Laër	Tronçon du cours d'eau intermittent à la source du ruisseau, en bordure du périmètre	
	Minez Du	Affluent du Roz Milet	Source située juste à l'extrémité du secteur de Minez Du	
	le Faud	Affluent de la rivière de Langonnet	prend source au sud de la zone du Faud, cours d'eau intermittent qui longe le périmètre	
	le Faud	Roz Milet	Passe le long du secteur du Faud, cours d'eau intermittent à Kerlescouarn où il prend sa source.	
Kerlescouarn				
Côtes d'Armor	Kernon	Ruisseau de Goaranvec	Source à l'est du secteur de Kernon, cours d'eau intermittent qui traverse Kernon et cours d'eau permanent qui traverse tout le secteur de Conveau	l'Hyère et ses affluents
	Conveau			
	Kerhuel		Prend sa source dans la zone de Kerhuel	
	Pouloudu	Ruisseau du Moulin de Kervern	En bordure du périmètre	le canal de Nantes à Brest jusqu'au Blavet
	Etang du Corongc	Ruisseau de Kerjean	Alimente et traverse l'étang	
	Lan Bern	Canal de Nantes à Brest	En bordure du périmètre	
	Saint-Noay	Affluent du ruisseau de Restmenguy	Prend sa source dans la zone de Saint-Noay (cours d'eau intermittent)	
	Stang-prat-ar-Mel	Affluent du ruisseau de Crennard	source et cours d'eau intermittent dans le périmètre + plan d'eau	

D'après l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne⁸, les cours d'eau du site (cf. tableau 7 ci-dessus) présentent un état écologique et chimique bon à très bon (données de 2013). Seul le canal de Nantes à Brest et l'étang du Corong sont dans un état moyen. Le Corong subit d'ailleurs des épisodes réguliers de bloom phytoplanktonique. Les masses d'eau souterraines sont également jugées en bon état chimique. Il y aurait donc peu d'enjeux en ce qui concerne la qualité des eaux.

On peut cependant émettre quelques réserves quant à la position de la zone de Lan Bern en aval d'un site Seveso de seuil haut. Des épisodes de pollution ont déjà été constatés par le passé et le risque de pollution existe toujours actuellement.

Les captages d'eau potable sur le site Natura 2000 sont développés dans la partie IV.4.b. page 112.

8 Bilan annuel de l'eau 2015 : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/le-bilan-de-l-eau-2015-est-en-ligne-a3243.html>